

Avesnes'Actu

Juin 2023

UNE VILLE ANIMÉE



www.mairie-avesneslecomte.fr

Informations pratiques

MAIRIE

1 rue Neuve 62810 Avesnes-le-Comte

Horaires d'ouverture :

Tous les matins de 8h à 12h (sauf Mercredi de 10h à 12h)

Mardi et Mercredi de 13h30 à 17h30

Vendredi de 13h30 à 16h30

03.21.60.67.00

Astreinte : 06.72.61.17.77

Le samedi, dimanche et jours fériés

Rencontre des élus :

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

le mercredi de 16h à 18h30, le jeudi de 17h à

18h30 et le vendredi après-midi.

Les adjoints et conseillers délégués reçoivent également sur rendez-vous.

Médiathèque André BIGUET :

Lundi de 14h à 17h00

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30

Vendredi de 15h à 19h

Samedi de 9h à 12h et 14h à 17h

03.21.58.04.98

Permanence du conciliateur de justice

Monsieur Hubert VICTOR

Sur rendez-vous - 03.21.60.67.00

Mairie Annexe

6 rue de la Poste - 62810 Avesnes-le-Comte

Permanences associatives :

Recherches généalogiques : 1er et 3ème lundi du mois de 14h à 17h

France victime : Le vendredi de 8h à 12h
03.21.71.62.00

SIAO : Le 4ème mardi du mois de 13h30 à 17h30
07.60.10.69.62

ATPC : Le vendredi de 13h30 à 17h30
03.21.63.74.74

K-d'ABRA : Sur rendez-vous le lundi de 13h30 à 17h30 - 06.81.56.53.59

FJEP Pas en Artois : Sur rendez-vous le mardi de 8h à 12h - 03.21.55.72.68

Plateforme des aidants : Sur rendez-vous
Le vendredi de 13h30 à 17h30 - 03.21.47.07.70

M.D.S de l'Arrageois

PMI / Assistance Sociale :

Site d'AVESNES-LE-COMTE

24 Grand Rue - 62810 Avesnes-le-Comte

03.21.16.10.30



Directeur de la publication
Sébastien BERTOUT

Conception et réalisation
Synergie communication



Vie Pratique

Horaires d'été

Votre mairie restera ouverte tout l'été aux horaires habituels (fermée les samedis durant la période entre le 15 Juillet et le 19 Août inclus). Fermeture exceptionnelle le lundi 14 Août.

A compter du 10 Juillet, la Médiathèque André BIGUET adapte également ses horaires pour la période estivale. Elle restera ouverte tout l'été aux horaires suivants :

Lundi-Mardi-Jeudi de 14h à 17h00

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h00

Vendredi de 15h à 19h

Fermeture le lundi 14 Août.

Concours des Maisons Fleuries

Le traditionnel concours des maisons fleuries est reconduit cette année.

Les personnes qui souhaitent participer peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au 10 Juillet.

Le passage du jury se fera fin Juillet.

Les participants et les lauréats seront récompensés lors d'une cérémonie organisée en Novembre prochain.

Colis des aînés : Information Importante

Suite à une évolution de la réglementation sur la protection des données personnelles (RGPD), il est maintenant obligatoire que les aînés (personnes âgées de plus de 65 ans) s'inscrivent préalablement en mairie afin de bénéficier du colis des aînés de fin d'année.

Aussi, si vous avez plus de 65 ans (né avant le 1er Janvier 1958) et que vous souhaitez continuer à bénéficier du colis des aînés de fin d'année,

il est impératif de vous faire connaître en mairie avant le 31 Octobre 2023.

Attention, toute personne non-inscrite ne pourra plus bénéficier de cette action proposée par le CCAS

Alors n'hésitez pas à le faire savoir autour de vous et d'inscrire directement vos voisins ou amis avec leur accord.

Parents, surveillez vos mails

Si votre enfant est inscrit aux écoles Ferry-Verlaine, n'oubliez pas de surveiller votre boîte mail. Dans les prochains jours, vous recevrez vos codes afin de valider votre nouvel espace famille sur « ParaScol » qui vous permettra à la rentrée de réserver et payer les repas de cantine et la garderie.

Rappel : Fournitures scolaires aux collégiens

La distribution du kit de fourniture scolaire offert par la commune aux jeunes avesnois scolarisés dans un collège se déroulera le samedi 8 Juillet de 11h à 12h à la salle Expo (cour de la Bergerie). Si vous ne pouvez pas être présent, n'hésitez pas à vous faire représenter.

« Les MERcredis de l'ETE »

Envie de passer une journée à la mer ? Pensez à l'opération « Les Mercredis de l'Eté », proposée par le Département.

2 dates sont possibles au départ d'Avesnes-le-Comte et vous permettront de profiter d'une journée à Merlimont :

Mercredi 19 Juillet

Mercredi 16 Août

Attention, les places sont limitées.

Plus d'informations sur

www.pasdecalais.fr



L'édito du Maire

Chères Avesnoises, Chers Avesnois,



Chères Avesnoises et Chers Avesnois, L'été est là, à Avesnes, avec son lot d'animations et de festivités annoncées ! C'est l'occasion pour tous les habitants de se retrouver pour célébrer ensemble les longues journées ensoleillées. Tout d'abord, nous pouvons nous attendre à une belle fête du 14 juillet avec le défilé animé par la Cécilienne, auquel participent les Sapeurs-pompiers et les JSP. Ensuite viendra le moment du traditionnel repas champêtre organisé par Festi'Avesnes sans oublier les jeux pour les enfants et les ados. Puis, fin juillet, ce sera au tour de la du-casse de prendre ses quartiers ; les manèges, le programme d'animations donneront à tous l'occasion de passer des moments conviviaux en famille ou entre amis. Enfin, pour clore cette période estivale, nous avons prévu une belle semaine dédiée aux jeunes avesnois, fin août, avec des activités de sports ludiques ou à sensation.

Ce sera pour eux l'occasion de se créer des souvenirs impérissables.

Dans ce bulletin vous pourrez prendre connaissance du budget 2023 qui a été voté par la majorité municipale. Même si les contraintes liées à l'augmentation des prix de l'énergie nous ont obligé à faire des choix, ce budget permet une maîtrise des dépenses et le renforcement des recettes grâce à une recherche sans cesse de subventions pour chacun de nos projets. Nous poursuivons donc notre politique d'investissement notamment avec la création d'une aire de jeux, la rénovation des bâtiments et de la voirie, année après année, afin d'améliorer les conditions de circulation et de sécurité.

Sur le thème de sécurité il y a encore beaucoup à faire, nous en avons bien conscience. Suite à la réunion publique du 14 juin, des temps de travail avec la Gendarmerie seront programmés dès la rentrée afin de répondre au mieux aux inquiétudes des avesnois. Chacun doit prendre ses responsabilités, élus, forces de l'ordre et riverains. Ces derniers mois ont été marqués par des troubles liés à l'utilisation excessive, parfois inconsciente, de deux-roues motorisés très bruyants et dangereux lorsque la vitesse n'est pas adaptée. Je demande donc aux parents de redoubler de prudence et de bien rappeler les règles lorsqu'ils permettent à leurs ados d'utiliser

un scooter ou une moto. De nouveaux arrêtés viennent d'être pris afin d'interdire l'accès à certains chemins ou espaces, l'objectif est que chacun puisse profiter des lieux qui leur sont dédiés sans déranger, et sans être dérangé ! Les gendarmes procéderont à des contrôles et verbaliseront si nécessaire.

Enfin, l'actualité de nos associations est, comme toujours, très dynamique. Elles participent pleinement à la vie de la commune et offrent de nombreuses activités culturelles et sportives. Je les remercie pour leur investissement sans faille et les encourage à poursuivre leur action au service de notre bourg.

Et pour finir, comment ne pas saluer les excellents résultats de nos sportifs avesnois ? Ils ont, une fois de plus, brillé sur la scène locale, régionale et nationale, portant haut les couleurs de notre commune. Je tiens à les féliciter chaleureusement pour leurs performances et à les encourager à continuer à faire briller le sport avesnois.

En somme, cette période estivale s'annonce riche en événements et en belles surprises à Avesnes. Je vous souhaite de passer des moments inoubliables, de profiter de ces animations et de renforcer les liens qui unissent notre belle communauté.

Votre Maire
Sébastien Bertout

Jobs d'été

Lancée à l'été 2022, l'opération « jobs d'été » a été renouvelée cette année : près d'une trentaine de jeunes ont candidaté (dont 18 avesnois). 9 jeunes avesnois ont été recrutés pour travailler 3 semaines chacun au sein des services techniques et participer ainsi à l'entretien et l'amélioration du cadre de vie avesnois. Merci à eux pour leur engagement.





Tiers-Lieu la Bergerie

Succès des ateliers couture

Les ateliers couture adulte et parents-enfants, lancés au mois de mars, connaissent un réel succès. Des ateliers rapidement complets chaque mois. Pour le 3ème atelier parents-enfants le 10 mai, Claire Guille de l'Atelier de Claire, a invité nos couturières en herbe à réaliser leur jupe taille élastique. A l'approche de l'Été, les adultes ont également eu droit à leur jupe lors d'un atelier le 12 mai. D'autres ateliers sont d'ores et déjà programmés pour la fin d'année



Parcours du cœur

Pour la 2ème année, la Bergerie s'est associée à la Fédération française de cardiologie pour organiser un Parcours du cœur le dimanche 14 mai. Une soixantaine de participants (adultes, ados et enfants) au départ. Au programme, une randonnée pédestre de 8 kilomètres a emmené les marcheurs en direction de Noyelle-Vion et Beaufort-Blavincourt sous le soleil. Une collation leur a été offerte au retour. Le rendez-vous est déjà pris l'année prochaine !



Fresque

Durant les vacances scolaires d'avril, du 17 au 23 avril, une quarantaine d'enfants ont participé aux ateliers « A vos pinces ! » initiés par la Bergerie. Des ateliers peintures encadrés par Ségolène Cassoret, artiste peintre, pour réaliser une fresque colorée. Du bleu, du vert, du jaune... les enfants ont pu découvrir les techniques de peinture pour réaliser cette œuvre : ponçage, mélange, teinte...

La fresque installée dans la cour de la Bergerie a été inaugurée le samedi 13 mai.

Une œuvre pleine de sens qui représente l'histoire du lieu « Les moutons représentent la Bergerie de l'époque, nom que porte le Tiers-lieu. La boule à

facettes et la piste de danse évoquent les soirées animées de la discothèque. En arrière-plan, les livres rappellent la médiathèque actuelle » peut-on lire sur la plaque qui l'accompagne. Sur la seconde plaque on retrouve la signature

des enfants, leurs empreintes de pouce. Un projet co-financé par la CAF du Pas-de-Calais et la commune.

N'hésitez pas à vous rendre dans la cour de la Bergerie pour admirer cette œuvre d'art.





Du côté des Associations

Un programme associatif toujours chargé

Fin Avril, c'était le grand retour de la Foire de Printemps. Sous un grand soleil, la brocante organisée par Festi'Avesnes le dimanche en même temps que la Foire commerciale a rencontré un grand succès populaire. Les activités et animations proposées par la commune et les associations durant tout le week-end ont rencontré un vif succès et ont été appréciés par petits et grands.

Le mois de mai a été particulièrement sportif, marqué par l'accueil de deux manifestations sportives d'envergure.

Les Archers-Les jeunes ont eu l'honneur d'organiser le 14 Mai une compétition régionale de tir à l'arc qui a réuni pas moins de 160 tireurs originaires de toute la région. Pour accueillir tous ces sportifs, la salle de sport, la salle de tennis et la salle Danielle Mitterrand avaient été mobilisées.

Le 27 Mai, c'est sur la piste du stade que la Pétanque Avesnoise a organisé la dernière journée du championnat départemental UFOLEP, qualificative pour le National. Près de 80 joueurs étaient présents.

Le Mois de Juin a laissé place aux kermesses des écoles et à un thé dansant organisé par le comité de Jumelage Avesnes-Livernon.

Merci à toutes les associations avesnoises dont le dynamisme permet d'animer et de faire rayonner la commune.





Budget de l'année 2023

Finances

Le Budget de l'année 2023 et le Compte administratif 2022 de la commune ont été votés par le Conseil Municipal le 11 avril dernier.

Présentation du Compte Administratif

Le compte administratif reprend l'ensemble des dépenses réalisées et des recettes obtenues durant l'année.

En 2022, les recettes de fonctionnement se sont élevées à **1 941 399,65 €** et les dépenses à **1 984 399,64 €**.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Libellé	CA 2022	CA 2022	Libellé
Charges à Caractère Général	599 821,82 €	105 012,01 €	Remboursements sur rémunérations du personnel
Charges de Personnel	1 132 484,72 €	2 212,07 €	Diff / réal (+) transférées en investissement
Dégrèvement de TH sur les logements vacants	787,00 €	42 856,05 €	Produits des services du domaine
Autres charges de gestion courante	170 852,86 €	1 062 333,91 €	Taxes et Impôts
Intérêts réglés à l'échéance	8 522,24 €	565 639,09 €	Dotations et Participations
Charges exceptionnelles	2 552,34 €	61 349,31 €	Autres produits de gestion courante
Virement à la section d'investissement	69 219,67 €	101 997,20 €	Produits exceptionnels
TOTAL DES DEPENSES	1 984 240,65 €	1 941 399,64 €	TOTAL DES RECETTES

Les recettes d'investissement se sont élevées à **1 458 256,72€** et les dépenses à **1 116 472,83 €**.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Libellé	CA 2022	CA 2022	Libellé
Opérations d'équipement	1 019 448,16 €	322 236,56 €	Subventions
Emprunts en euros	94 812,60 €	759 581,20 €	Emprunts
Charges transférées	2 212,07 €	275 089,96 €	Excédents de fonctionnement capitalisés
		25 446,78 €	FCTVA
		6 682,55 €	Taxe d'aménagement
		69 219,67 €	Opérations d'ordre
TOTAL DES DEPENSES	1 116 472,83 €	1 458 256,72 €	TOTAL DES RECETTES

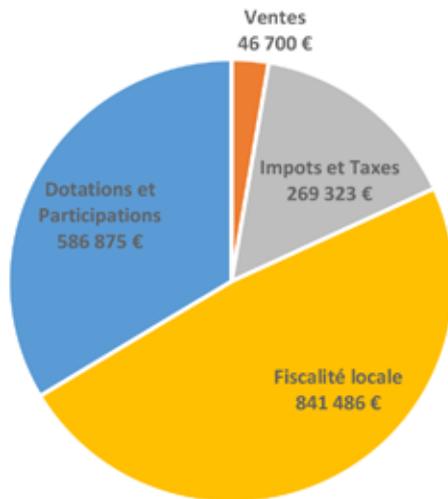
Les opérations d'équipement ont concerné principalement le lancement des travaux de rénovation du Foyer Léo Lagrange et de l'ex-gendarmerie, la fin des travaux au Tiers-Lieu « la Bergerie », les travaux de réfection de voiries et l'installation des feux tricolores, ou encore l'achat de nouveaux matériels et d'un nouveau fourgon pour les services techniques.

Présentation du Budget 2023

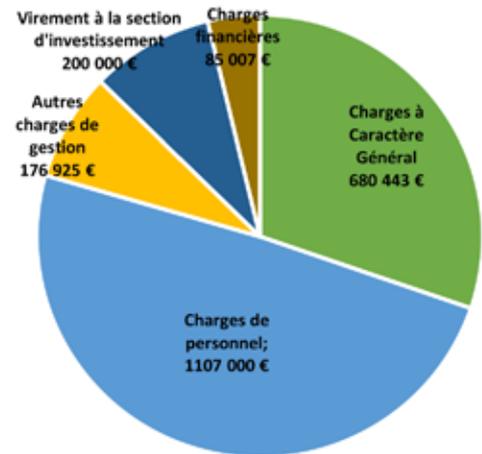
Le budget Primitif est constitué de l'ensemble des dépenses et recettes **prévisionnelles** en fonctionnement et en investissement.

Pour l'année 2023, la section de fonctionnement s'équilibre à 2 249 375,04 €

Recettes de Fonctionnement 2023



Dépenses de Fonctionnement 2023



Inchangés depuis près de 25 ans, le taux des taxes locales a été revalorisée de 2,5%. Cette hausse qui représente une recette complémentaire de 20 000 € pour le budget de la commune, permettra de financer une partie de l'augmentation du coût de l'énergie et de maintenir le même niveau de services.

La section d'investissement est équilibrée à hauteur de 1 737 982,52 €.

Ce budget comprend les opérations entamées en 2022 qui se termineront au cours de l'année (Foyer Léo Lagrange et ex-gendarmerie) mais également la continuité du programme de rénovation des voiries et des bâtiments communaux et l'implantation d'une aire de jeux.

Ces dépenses sont financées comme suit

- 49,18% de subventions soit 854 779 €
- 19,16 % de ventes soit 333 000 €
- 11,50 % par virement de la section de fonctionnement soit 200 000 €
- 20,16% par d'autres sources de financements soit 350 203 €

PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2023

1 383 500 €

- Matériel de bureau et informatique : 41 000 €
- Matériel Services Techniques : 22 000 €
- Eclairage Public : 16 000 €
- Voiries : 67 000 €
- Bâtiments : 50 000 €
- Cimetière : 7 000 €
- Illuminations : 1 500 €
- Foyer Léo Lagrange : 1 006 000 €
- Mobilier : 17 000 €
- Eglise : 3 000 €
- Aire de Jeux : 48 000 €
- Défense Incendie : 41 000 €
- Gendarmerie : 64 000 €



TRAVAUX

Travaux de voiries et de sécurisation

Le programme pluriannuel de rénovation des voiries défini en 2020 se poursuit.

Fin Juin, c'est le revêtement de la rue des fossés haute qui a été entièrement refait. Le chemin du bois Bloquel, suite à un hiver particulièrement éprouvant, a également bénéficié d'une réfection, qui a sans doute été appréciée par les nombreux promeneurs et jardiniers.

La sécurité routière et la lutte contre les vitesses excessives sont également des priorités municipales.

Après l'installation de feux tricolores au niveau de la place du marché favorisant la traversée de la Grand'Rue par les piétons et d'aménagements rue de Barly en 2022, ce sont d'autres dispositifs (cousins berlinois, ralentisseurs) qui seront installés à la rentrée sur certains axes de la commune (Avenue Derbecourt, rue Louis Petit et rue de la Poste)

D'autres secteurs bénéficieront également dans les années à venir de travaux de rénovation et de sécurisation en fonction des budgets et des subventions obtenues.



L'aire de jeux est ouverte

Mi-juin, petits et grands ont pu profiter de la nouvelle aire de jeux installée au Jeu de Paume. Un investissement de près de 45 000 € qui permet d'offrir un nouvel espace de loisirs et de convivialité.

Afin de sécuriser le site, les agents des services-techniques ont posé une nouvelle clôture en bois. Des tables de pique-nique ont également été installées et des poubelles le seront prochainement.

Afin de préserver l'espace et la tranquillité des usagers, un règlement intérieur a été défini. Chacun est invité à le respecter et le faire respecter afin de maintenir cet équipement en bon état pour le bien de tous. Les chiens sont formellement interdits sur l'espace dédié à l'aire de jeu et doivent être tenus en laisse sur le reste du Jeu de Paume





Du côté des Associations

Les sportifs avesnois brillent

La saison sportive qui se termine a été marquée par de nombreux résultats remarquables des sportifs avesnois. Après la fusion entre les clubs d'Avesnes-le-Comte et de Saulty, la 1ère saison de l'Atrebate Football Club se termine par une montée de l'équipe séniors 1ère et plusieurs équipes jeunes terminent dans le haut des classements et ont atteint les finales de coupe.

L'équipe Sénior du Tennis club se maintient une nouvelle fois au niveau régional. Du côté des archers, toute la saison, les médailles individuelles se sont enchaînées pour les jeunes et les adultes au niveau départemental, régional et national. Et la saison a fini en apothéose avec une seconde place pour le club au critérium national qui s'est déroulé fin Mai dans la Sarthe.

Pour la 2ème année consécutive, la Pétanque Avesnoise participera grâce à son équipe féminine au championnat National qui se déroule les 8 et 9 juillet en Loire Atlantique. Enfin, en billard, les équipes du club de l'Addict ont participé au tournoi des Champions à Gien (Loiret). Une mention spéciale pour les jeunes (Eloïse, Enzo, Margaux, Valentin...) qui ont brillé toute l'année dans leurs compétitions avec au final Margaux qui termine première du Top Espoir National.

Tous ces sportifs et les bénévoles qui les accompagnent toute la saison, seront mis à l'honneur par la Commune fin Septembre lors d'une cérémonie.





Cadre de vie

La Sécurité

La sécurité et la lutte contre le sentiment d'insécurité sont des sujets de préoccupation majeure de tous comme le montre la participation importante à la réunion publique organisée le 14 juin dernier.

En présence des gendarmes, cette réunion a permis à chacun de faire part du manque de sécurité et d'incivilités du quotidien qu'il subit ou ressent (vitesse excessive, vol au cimetière, problème de stationnement...). Une partie des réponses a pu être apportée et d'autres le seront dans les mois à venir. Les forces de l'ordre ont rappelé l'importance de leur faire part directement des différents faits que chacun peut subir ce qui permet d'adapter leur présence sur la com-

mune. En parallèle, les rencontres entre les élus et les gendarmes seront renforcées afin de faire des points réguliers. L'« Opération Tranquillité- vacances », qui fonctionne toute l'année, a égale-

ment été présentée.

Enfin, en présence d'une société spécialisée, le projet d'installation de caméras de vidéo-protection a été présentée.



Expression des groupes politiques

Le Groupe Majoritaire

La période estivale est de retour avec des vacances scolaires où petits et grands, sans oublier les parents vont avoir près de 2 mois de répit. Espérons que le soleil soit au rendez-vous et pour éviter que l'ennui ne gagne les plus jeunes d'entre nous, la municipalité vous aide à y remédier avec un bon nombre de distractions cet été.

Pour les jeunes adultes et les étudiants, les jobs d'été avec cette fois-ci 9 postes se poursuivent cette saison. Malheureu-

sement tous les candidats n'ont pu être retenus, ils retenteront leur chance s'ils le veulent. Les plus jeunes pourront encore profiter à la fin du mois d'août d'une semaine d'activités variées que vous aurez pu découvrir dans ce bulletin. Les plus petits pourront accéder à l'aire de jeux récemment ouverte et située au jeu de paume. Le city stade accessible à tous profitera à ceux qui préfèrent les jeux d'équipe. Les portes de la médiathèque resteront ouvertes au public durant ces

2 mois, ce qui est aussi à favoriser pour l'éveil de nos enfants. Sans oublier le centre aéré organisé par les Campagne de l'Artois. Des jeux pour les enfants lors du 14 juillet comme à l'ordinaire vous seront proposés et sans oublier les animations de la fête d'Avesnes fin juillet. Bref, on devrait passer du bon temps...

Enfin, nous vous souhaitons de très bonnes vacances à toutes et à tous ainsi qu'un bon 14 juillet et une très bonne fête d'Avesnes.

Le Groupe Minoritaire

L'été est déjà là synonyme de fin d'année scolaire pour nos plus jeunes et de vacances pour la plupart d'entre nous.

Après un début d'année perturbé tant du point de vue social que du point de vue économique, nous vous souhaitons que cette période permette à chacun de retrouver ses proches et un peu de quiétude.

L'été est, pour notre commune, la période propice pour tous les avesnois de se retrouver unis, quels que soient leurs opinions, autour des traditions et fêtes

locales comme les fêtes d'Avesnes. C'est aussi l'occasion de mettre en avant le dynamisme de nos associations qui tout au long de l'année œuvrent pour donner vie à la commune.

D'un point de vue plus politique, le groupe majoritaire est arrivé à la moitié de son mandat, il sera temps, par la suite, de nous exprimer sur ce sujet ; les élus du groupe minoritaire restant à votre disposition, au quotidien, pour être les relais de vos opinions ou suggestions (n'hésitez pas à nous contacter

afin de faire entendre votre voix).

Mais pour l'instant, permettez-nous, seulement, de vous souhaiter de bonnes vacances.



Avesnes-le-Comte

Festivités du 14 juillet

10h45 : Rassemblement Place Louis Mexandeu

11h : Dépôt de gerbe au monument aux morts
Défilé jusqu'au stade Jean Sebert

A partir de 11h30 :

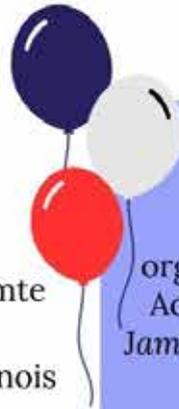
Accueil en musique par la Cécilienne d'Avesnes-le-Comte
et l'harmonie municipale d'Aubigny-en-Artois

Exercice de démonstration des sapeurs-pompiers avesnois

Lâcher de pigeons par l'association « L'Hirondelle »

12h : Verre de l'amitié et distribution de bonbons
Ouverture des structures gonflables

14h : Laser-game extérieur



A partir de 12h30 :

Repas champêtre
organisé par Festi'Avesnes
Adulte : 12€ - Enfant : 6€
Jambon grillé et sa garniture
fromage - dessert

Réservation jusqu'au 12 juillet

Murielle : 06.30.08.07.71

Micheline : 06.98.41.82.50



Semaine d'activités sportives et loisirs



Il va y avoir du sport et du fun !



Jeudi 24 Août

Escalade Tyrolienne

14h à 17h

A partir de 6 ans - Gratuit
Au stade

Vendredi 25 Aout

Paintball

14h à 15h
8 à 14 ans

15h30 à 17h
à partir de 14 ans

Gratuit - inscription à la Bergerie
Au terrain de Paintball (Chemin d'Arras)



Lundi 28 et Mardi 29 Août

Activités sportives

(Carabine laser, disc golf,
activités motrices...)

Initiation Tir à l'arc

(Uniquement le lundi)

Par les Archers les Jeunes

14h à 16h30

A partir de 6 ans - Gratuit
Au stade



Bagatelle

Mercredi 30 Août

Sortie au parc Bagatelle

En partenariat avec le CCAS

L'occasion de passer une journée en famille ou entre amis
et de profiter des diverses attractions proposées sur le parc.
Ouverte à tous

Départ du Collège à 8h15 et retour vers 19h30

15€ Pour les Avesnois

30€ Pour les Extérieurs

Les jeunes de moins de 16 ans devront obligatoirement être accompagnés
par un adulte référent.

De 16 à 18 ans, participation seule acceptée avec autorisation parentale.

Réservation en mairie - 03.21.60.67.00

Jeudi 31 Août

Cinéma

Film : **ÉLÉMENTAIRE**



16h

Salle Danielle Mitterrand



AVESNES-LE-COMTE

Fête d'Avesnes



28 Juillet
au
1^{er} Août



SOIRÉE DE CLÔTURE DU 31 JUILLET

- **19h45 - Défilé**
(Animations, concours de vélos lumineux...)
Départ de la mairie
- **22h15 - Spectacle pyrotechnique**
Accueil musical par "Mortal Kombo"
Incinération de Mr Bonhomme
Feu d'artifice
Stade

Programme

VENDREDI 28 JUILLET

- **19h - Grand Prix de pétanque**
Ouvert à tous sur inscription
Organisé par la Pétanque Avesnoise
Stade

SAMEDI 29 JUILLET

- **10h - Tournoi de pétanque**
Organisé par la Boule Avesnoise
Terrain rue d'Hauteville
- **15h30 - Distribution de tickets de manège**
Offert par la municipalité et le CCAS
- **16h30 - Match de gala de foot**
Atrebate Football Club vs SC Artésien
Organisé par l'Atrebate Football Club
- **18h30 - Soirée ciné plein air**
Barbecue, jeux extérieurs, buvette...
Proposée par Fest' Avesnes
- **22h - Projection du film**
"Maison de retraite"



GRATUIT

Venez avec vos transats !
Jeu de Paume



DIMANCHE 30 JUILLET

- **10h - Initiation au Tir à l'arc**
Organisée par les Archers les Jeunes
Stade
- **12h - Apéritif concert**
Organisé par Fest' Avesnes
Animé par la Cécilienne
Salle Danielle Mitterrand

LUNDI 31 JUILLET

- **14h - Concours de cartes et jeux**
Organisé par le Club de l'Amitié
Salle Danielle Mitterrand

**ATTRACTIONS FORAINES
TOUT LE WEEK-END**



www.mairie-avesneslecomte.fr



Suivez nous sur Facebook
"Mairie Avesnes le Comte Officiel"